



**Demande de bourse Petit Prince
pour l'aide aux vacances
intergénérationnelles**



L'association loi 1901, Le Petit Prince ne perçoit pas de subvention pour son fonctionnement ou d'aides sociales pour encourager cette solidarité. Ces soutiens sont financés par ses propres budgets et par des dons

Prénom – Nom du responsable légal :

Adresse :
.....

Adresse email : Portable :

Séjour choisi : Dates :

Nombre d'adultes (+ de 17 ans) :

Nombre d'enfants avec leur âge :

Lien de parenté ?

Autres aides (Chèques vacances, Comité d'entreprise...) ? Quel montant total ?

Profession du père :

Profession de la mère :

Revenu annuel du foyer :

Montant annuel d'imposition du foyer :

*Joindre les 2 derniers
bulletins de salaire
du foyer et avis
d'imposition de l'année*

Avez-vous déjà bénéficié d'une bourse Petit Prince ? En quelle année, quel séjour ?
.....

Quel autre départ en vacances prévoyez-vous cet été ? (durée, destination, type de séjour...)
.....
.....

Comment connaissez-vous l'association ?.....
.....

Seriez-vous satisfait d'un hébergement sous tente ? (l'association peut en fournir une si besoin)
.....
.....

De fait, info pour camping dans le parc sanitaires dédiés :
déduction de 50€/adulte et de 25€/enfant, en plus de la bourse accordée.



Pourquoi choisissez-vous particulièrement ces séjours intergénérationnels pour vos vacances ?

Que pourriez-vous préciser sur les difficultés qui vous amènent à solliciter une bourse solidarité ?

Sur la base du tarif de base (adultes 620€ / enfants 510€), dans une fourchette de 40€ à 200€, quel montant juste de bourse correspondrait à votre besoin pour ce départ ?

Important : ce document est à renvoyer accompagné des 2 derniers bulletins de salaire et avis d'imposition de l'année du foyer. Le bulletin d'inscription et son acompte sont, à votre choix, adressés en même temps ou suivant la réponse pour la bourse de préférence par courriel : liens@associationlepetitprince.fr (ou par courrier : Asso Le Petit Prince Fontaine de l'Aube 84160 Cadenet)

